

Venez vous informer et donnez votre avis !

Afin de recueillir l'avis des habitants et des riverains, wpd organise tout au long du printemps une séquence de concertation. Venez vous renseigner et vous exprimer.

1^{er} atelier
Samedi 26 mars 2022 - 9h30

Salle des fêtes de Ménil-la-Horgne

→ **L'ATELIER DE CONCERTATION**
« Vers la définition de l'implantation du projet »

L'atelier sera suivi d'un apéritif déjeunatoire offert par wpd
 Inscription auprès de M. Le Maire avant le 23 mars 2022

2^{ème} atelier
Mercredi 18 mai 2022 - 20h00

Salle des fêtes de Ménil-la-Horgne

→ **L'ATELIER DE CONCERTATION**
« Les mesures environnementales et paysagères du projet »

S'informer librement
Du 15 avril au 15 juin 2022

à la mairie pendant les heures d'ouverture

→ **UN CLASSEUR CITOYEN EN CONSULTATION**

comprenant :

- des fiches détaillées sur le projet
- des pages vierges pour apporter vos contributions, vos remarques et vos questions



Qui sommes-nous ?

► Producteur indépendant d'électricité 100% renouvelable, wpd onshore France développe, finance, construit et exploite des parcs éoliens terrestres. Depuis 2002, 32 parcs éoliens ont été développés ou sont en cours de construction en France. wpd compte sept agences réparties sur le territoire national : Lille, Limoges, Dijon, Nantes, Lyon, Cholet, Boulogne-Billancourt et emploie plus de 100 personnes en France.

Proximité

► Interlocuteur unique tout au long du projet, nous intégrons au mieux les enjeux locaux de chacun de nos parcs. Nos agences sur tout le territoire nous permettent d'être au plus proche de nos interlocuteurs.

Fiabilité

► Pionnier de l'éolien en France, nous bénéficions d'un solide savoir-faire grâce à nos équipes d'experts dédiés et d'une reconnaissance des services de l'Etat sur l'ensemble de nos projets.

À l'écoute

► Nous plaçons la concertation au cœur de notre démarche, avec les élus, les habitants et tous les acteurs du territoire en s'appuyant sur l'assemblée citoyenne de la commune.

Pour plus d'information, contactez-nous !

wpd onshore France
 32-36 rue de Bellevue 92100 Boulogne-Billancourt

www.wpd.fr

✉ menil-la-horgne2@wpd.fr



MARS 2022

Bulletin d'information n°1

Projet éolien de Ménil-la-Horgne



Le mot du Maire



Vous le savez, notre assemblée villageoise a choisi très majoritairement d'engager la municipalité dans un beau projet éolien. Nous souhaitons que notre démarche aboutisse pour que Ménil fasse un nouveau pas vers une plus grande autonomie locale en possédant une éolienne communale.

Mais il reste encore du chemin : monter le dossier administratif, trouver les financements, obtenir les autorisations préfectorales, etc.

Sans attendre, il faut vous informer, poser des questions, faire des propositions pour les mesures compensatoires, etc.

Pour cela, venez nombreux samedi 26 mars participer à l'atelier de concertation mis en place par la société WPD et par la mairie. Tout le village y est convié !

Un bon moment en perspective et la convivialité en conclusion, comme d'habitude par chez nous.

Claude Kaiser
 Maire de Ménil-la-Horgne

Le mot de wpd

Présent sur la commune depuis 2002, wpd a réussi, avec l'aide du conseil municipal, à concrétiser un premier projet, marquant la volonté du territoire à s'inscrire concrètement dans la transition énergétique.

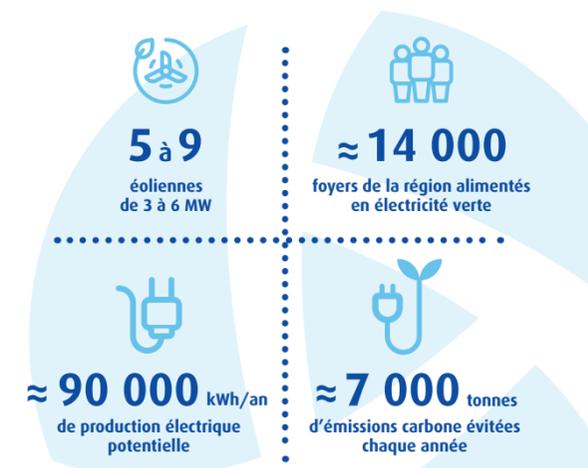
Fort de la confiance établie, le conseil municipal a validé en 2018 le développement d'un nouveau projet avec une participation plus active de ses concitoyens.

wpd est honoré de poursuivre son ancrage local et d'intégrer davantage la commune à ce projet avec une possibilité d'investir dans une éolienne.

De nombreuses étapes sont encore à parcourir mais avec les enjeux énergétiques actuels et la nécessité de relocaliser des unités de production d'énergies vertes et réversibles pour œuvrer à l'indépendance énergétique nationale, nous sommes convaincus que ce projet s'inscrit complètement dans cette démarche et pourra être une réussite partagée au-delà du périmètre communal.

L'équipe projet

Les chiffres clés du projet



RENDEZ-VOUS :
 venez participer à l'atelier de concertation pour les habitants
 ► **Samedi 26 mars 2022**
 Détails en page 4

Les Horgnots et le projet éolien

En 2019, la commune de Ménil-la-Horgne a donné son accord à wpd pour l'étude d'un projet éolien au nord de la RN4, avec une composante citoyenne. A terme, celle-ci se traduira par une éolienne citoyenne (voir encadré). Cette décision nécessite une bonne compréhension des enjeux par la population locale.

Retour sur les trois assemblées citoyennes réunies en 2021

13 mars 2021, l'Énergie avec wpd

La Covid ? Et alors ! Cette première rencontre s'est organisée en pleine période de restriction. C'est donc derrière leurs écrans, par petits groupes de 3 à 5 personnes, qu'environ 30 habitants de Ménil-la-Horgne ont participé aux échanges.

En direct de la mairie, les représentants de wpd ont ainsi présenté **le contexte du projet et les premiers résultats des études environnementales et techniques** et surtout répondu à l'ensemble des questions.



3 juillet 2021, Ménil-la-Horgne, propriétaire de son éolienne citoyenne ?



Pour cette 2^{ème} rencontre, une vingtaine de personnes s'est retrouvée à la salle des fêtes.

La commune envisageant d'investir dans le projet, les représentants de wpd sont venus présenter les différentes possibilités s'offrant à elle, les avantages et risques associés et leurs implications juridiques et financières.

Les échanges ont été denses pour permettre une bonne compréhension des enjeux par tous.

10 décembre 2021, une éolienne citoyenne

La commune Ménil-la-Horgne - productrice d'énergie renouvelable

Après 6 mois de réflexion, l'assemblée citoyenne de Ménil-la-Horgne, par **42 voix pour et 2 abstentions**, a donné son feu vert au conseil municipal pour investir dans le projet éolien. Début 2022, ce dernier a donc délibéré en ce sens pour acter le lancement de la démarche et débiter les discussions avec wpd.

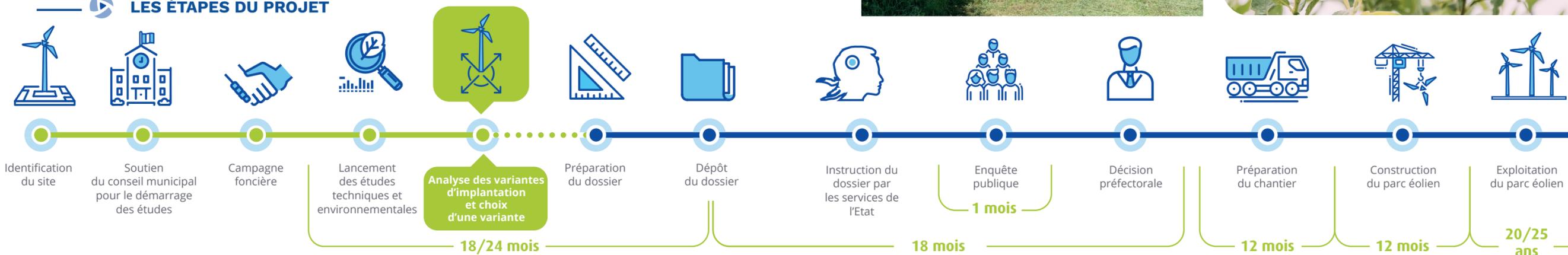
L'objectif est que la commune soit propriétaire d'une des éoliennes du projet et investisse dans le projet dès à présent.

A l'issue de l'obtention de son autorisation et sa construction, la commune deviendra donc productrice d'énergie verte et sera autonome dans sa gestion.

Les discussions viennent de débiter et s'étaleront tout au long de l'année.

À VENIR EN 2022 → de nouvelles rencontres thématiques (reportez-vous à l'agenda en p.4)

LES ÉTAPES DU PROJET



La démarche environnementale et sociale du projet

L'installation d'un parc éolien nécessite de prendre en compte son environnement dans sa globalité : paysage, patrimoine bâti, biodiversité, activités humaines, géologie...

Depuis près de 2 ans, des études sont réalisées par des bureaux d'études indépendants afin d'analyser les interactions et différents enjeux potentiels avec le projet. Ces expertises permettent de définir une implantation en adéquation avec le territoire local.

Biodiversité

La richesse écologique du site de Ménil-la-Horgne réside dans la diversité des milieux. Une mosaïque d'une vingtaine d'habitats a ainsi été identifiée. Parmi ceux-ci, certains secteurs en forêt, des pelouses naturelles, des vergers peuvent être attractifs pour la faune.

Les linéaires de haies, délimitant certaines parcelles du site, sont particulièrement intéressants d'un point de vue de la biodiversité puisqu'ils constituent à la fois des réservoirs de nourriture pour les espèces, des corridors de déplacement, et des abris pour se réfugier ou se reproduire.

Une attention toute particulière est portée à ces habitats lors du développement des projets éoliens.



FOCUS sur l'étude écologique

Une première année d'inventaires naturalistes a permis d'étudier la flore, les oiseaux, les chauves-souris, avec notamment l'installation d'un mâât d'écoutes en hauteur, et la faune terrestre pendant un cycle biologique complet (4 saisons).

La seconde année, des observations de terrains supplémentaires ont permis d'approfondir les résultats sur des espèces telles que le Milan royal ou la Cigogne noire et les espèces susceptibles de nicher dans la forêt communale où pourrait être implantée une éolienne.

Les résultats de ces études permettent de confirmer la faisabilité d'un projet éolien et seront pris en compte pour la définition de l'implantation afin d'éviter les zones à enjeux.

